REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° PC 021 210 18 B0006

Commune de Créancey

date de dépôt : 06 juillet 2018
demandeur : COMPTAGRI Côte d'Or,
représenté par Monsieur Laurent BEURIENNE
pour : Construction ensemble immobilier
bureaux -locaux communs -locaux techniques
et archives -Stationnement

adresse terrain :route d'Arnay lieu-dit Auxois Sud Expo, à Créancey (21320)

ARRÊTÉ

A2018-56

accordant un permis de construire au nom de la commune de Créancey

Le maire de Créancey,

Vu la demande de permis de construire présentée le 06 juillet 2018 par COMPTAGRI Côte d'Or, représenté parLaurent BEURIENNE demeurant 13rue François Mitterand à Saint-Apollinaire (21850);

Vu l'objet de la demande :

- pour Construction ensemble immobilier bureaux -locaux communs -locaux techniques et archives -Stationnement ;
- sur un terrain situé route d'Arnay lieu-dit Auxois Sud Expo, à Créancey (21320);
- pour une surface de plancher créée de 376 m²;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu l'avis favorable de Conseil Départemental- service Affaires Foncières et Développement en date du 9 août 2018 :

Vu l'avis favorable du service départemental d'incendie et de secours en date du 10 août 2018

Vu l'avis favorable du maire en date du 6 juillet 2018.

ARRÊTE

Article unique

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Créancey, le 13 septembre 2018

Respecter les prescriptions Emises par ERDF par avis du 20 10717018 (document ci-joint au présent arrêté)

Le maire, Jocelyn CHAPOTOT